BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 476

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

807 871 967 RCS Toulouse.
AGILEA FORMATION.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 20000.00 EUR.
Adresse : 9, Rue Michel Labrousse, Bâtiment Beryl 1, 31100 Toulouse.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION. AGILEA FORMATION. Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros. Siège social : 9 rue Michel Labrousse – Bâtiment Béryl 1 31100 TOULOUSE. RCS TOULOUSE 807.871.967. SIRET 807.871.967.00020 (société absorbée). AGILEA CONSEIL. Société par actions simplifiée au capital de 100.182 euros. Siège social : 9 rue Michel Labrousse – Bâtiment Béryl 1 31100 TOULOUSE. RCS TOULOUSE 510.300.908. SIRET 510.300.908.00033 (société absorbante). 1/Aux termes d'un acte sous seing privé en date à TOULOUSE du 20 mai 2020, il a été établi un projet de fusion aux termes duquel la société AGILEA FORMATION transmettrait à titre de fusion à la société AGILEA CONSEIL l'ensemble de son patrimoine. 2/À partir des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 de la société AGILEA FORMATION (cette société clôturant son exercice social au 31 décembre 2019), l'actif et le passif de la société AGILEA FORMATION dont la transmission est prévue à la société AGILEA CONSEIL (valeur comptable), s'élèvent au 31 décembre 2019, à : Actif : 706.214,44 €. Passif : 581.616,07 € faisant ressortir un actif net à transmettre de : 124.598,37 € au 31 décembre 2019. Cette opération prendra effet rétroactivement au 1er janvier 2020. Toutes les opérations actives et passives de la société AGILEA FORMATION depuis cette date jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion devant être considérées comme accomplies par la société AGILEA CONSEIL. L'opération de fusion projetée est soumise au régime juridique des fusions défini par les articles L.236-1 et R.236-1 et suivants du Code de commerce. La société AGILEA, société par actions simplifiée au capital de 701.370 euros, dont le siège social est situé à TOULOUSE (31100), 9 rue Michel Labrousse – Bâtiment Béryl 1, immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro 804 462 117 (la « Société Mère ») s'engageant à détenir la totalité des actions de la société absorbante et de la société absorbée en permanence jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, les dispositions de l'article L.236-11 sont spécialement applicables à l'opération, sous réserve du respect de cet engagement. Dès lors que la société AGILEA, Société Mère, détient depuis le dépôt au greffe du tribunal de commerce du projet de fusion la totalité des actions représentant la totalité du capital des sociétés AGILEA FORMATION et AGILEA

CONSEIL, et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il ne sera pas effectué d'augmentation de capital ni établi de rapport d'échange, les biens transmis ne donnant pas lieu à rémunération par l'attribution d'actions. La société absorbante inscrira au compte report à nouveau la contrepartie des apports, soit le montant de 124 598,37 €. Les créanciers des sociétés AGILEA FORMATION et AGILEA CONSEIL dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par la loi et la réglementation en vigueur. Le projet de fusion a fait l'objet : pour la société AGILEA FORMATION d'un dépôt le 20.05. 2020 sous le numéro A2020/008026, pour la société AGILEA CONSEIL d'un dépôt le 20.05.2020 sous le numéro A2020/008025. Le tout au greffe du Tribunal De commerce de TOULOUSE. Pour avis..

